

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE		EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 07 avril 2026	
Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	30 + 1 pouvoir	27 mars 2026	27 mars 2026

N° délibération	Objet
2026-037	Election des vice-présidents

Le 07 avril 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de M. Jean, François DUMONTEIL, président.

Étaient présents :

BERRIEN : Sylvie MANZONI, Yvan RICHARD, Séverine GELIN

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Valérie BESNARD, Guy DENIEL, Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN

HUELGOAT : Gaëtan PEYREBESSE, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT, Laura SERANDOUR, Karine DONCKERS

LA FEUILLEE : Jean, François DUMONTEIL, Haud LE GOLIAS, Alan SPARFEL

LOPEREC : Marc MEQUIGNON, Geneviève HEMON

LOQUEFFRET : Louis-Marie LE GUILLOU, Bernard BARON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Christiane REDON, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoir : Jean-Yves CRENN à Marc MEQUIGNON

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 5211-1 et L 2122-7,

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Vu la délibération n°2026-036 portant création de 6 postes de vice-présidents

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean, François DUMONTEIL, élu président, à l'élection des vice-présidents

Vu les résultats du scrutin

Election du 1^{er} vice-président :

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

A obtenu :

M. Eric PRIGENT: 27 voix

M. Eric PRIGENT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 2^{ème} vice-président :

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

Mme Séverine GELIN : 13 voix

Mme Anne ROLLAND : 18 voix

Mme Anne ROLLAND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième vice-présidente et a été immédiatement installée.

Election du 3^{ème} vice-président :

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 30

Majorité absolue : 15

A obtenu :

M. Mickaël TOULLEC : 30 voix

M. Mickaël TOULLEC ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 4^{ème} vice-président :

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 6
Suffrages exprimés : 25
Majorité absolue : 13
Ont obtenu :
M. Gaëtan PEYREBESSE : 22 voix
Mme Valérie BESNARD (non candidate) : 2 voix
M. Marc MEQUIGNON (non candidat) : 1 voix

M. Gaëtan PEYREBESSE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 5ème vice-président :

Premier tour de scrutin
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 5
Suffrages exprimés : 26
Majorité absolue : 13
Ont obtenu :
M. André PAUL : 25 voix
Mme Séverine GELIN (non candidate) : 1 voix

M. André PAUL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé cinquième vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 6ème vice-président :

Premier tour de scrutin :
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 5
Suffrages exprimés : 26
Majorité absolue : 13
A obtenu :
M. Arnaud COZIEN : 26 voix

M. Arnaud COZIEN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé sixième vice-président et a été immédiatement installé.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,



